




Procédures d'affectation post 3ème

publié le 12/05/2018 - mis à jour le 13/05/2018

Descriptif :

Vous trouverez en pièces jointes les documents distribués aux élèves de 3ème concernant l'affectation post 3ème. Les dossiers doivent être retournés au professeur principal pour le 18 mai 2018, date impérative.

Documents joints

-  [1-fiche-formulation-voeux-definitifs](#) (PDF de 461.8 ko)
-  [2-note-information-eleves-et-representants](#) (PDF de 369.6 ko)
-  [3-assouplissement-carte-scolaire](#) (PDF de 408.9 ko)
-  [4-fiche-candidature-section-europeenne-en-2gt](#) (PDF de 355.3 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.